

LK6-7

ATTÉSTATION POUR AUGMENTATION DU PTAC  
ET DÉROGATION SUR LA MASSE DE L'ESSIEU SUPPLEMENTAIRE  
Véhicules semi-remorques de la catégorie internationale O4

ENGAGEMENT CONSTRUCTEUR

Je soussigné, FLIEGL Fahrzeugbau GmbH, constructeur du type de véhicule décrit ci-dessous, atteste que le type de véhicules, lors de sa sortie d'usine :

(D.1) Marque : FLIEGL

(D.2) Type Variante Version ou type mises : FLT334-SDG toutes variantes – toutes versions n° supérieur à WDFLT33472000080

"Non valable pour les véhicules soumis à certificat d'agrément lorsqu'ils sont utilisés pour le transport de matières dangereuses"

(E) Numéro d'identification du véhicule (si attestation individuelle) : .....

(J.1) BREM / GRTC / GRAT (1)

Est équipé de 3 essieux ;

1- Augmentation du PTAC (2) :

Condition 1 : respecte les dispositions techniques applicables à la réception pour autoriser une masse en charge maximale techniquement admissible, au moins égale à 37 tonnes pour les semi-remorques à 2 essieux ou à 38 tonnes pour les semi-remorques à plus de 2 essieux.

Condition 2 : est équipé d'un système de freinage avec antibloquage (ABS) tel que défini au point 3.2 de l'annexe X de la directive 71/320/CEE ou au point 3.2 de l'annexe 13 du règlement CEE-ONU n° 13 équivalent.

Le respect des conditions 1 et 2 ci-dessus permet, sur présentation de la présente attestation complétée par le propriétaire, une mise à jour de la rubrique F.2 du certificat d'immatriculation en y mentionnant la valeur :

- 37 tonnes (semi-remorques à 2 essieux) (4)
- 38 tonnes (semi-remorques à plus de 2 essieux) (4)

2- Dérogation sur la masse de l'essieu supplémentaire (2) :

Condition 3 : respecte les dispositions techniques applicables à la réception pour autoriser une masse en charge maximale techniquement admissible au moins égale à 39 tonnes pour les semi-remorques à plus de 3 essieux.

Le respect de la condition 3 permet, sur présentation de la présente attestation complétée par le propriétaire, l'inscription sur le certificat d'immatriculation de la mention suivante : «Ensemble +6 essieux : 1 tonne».

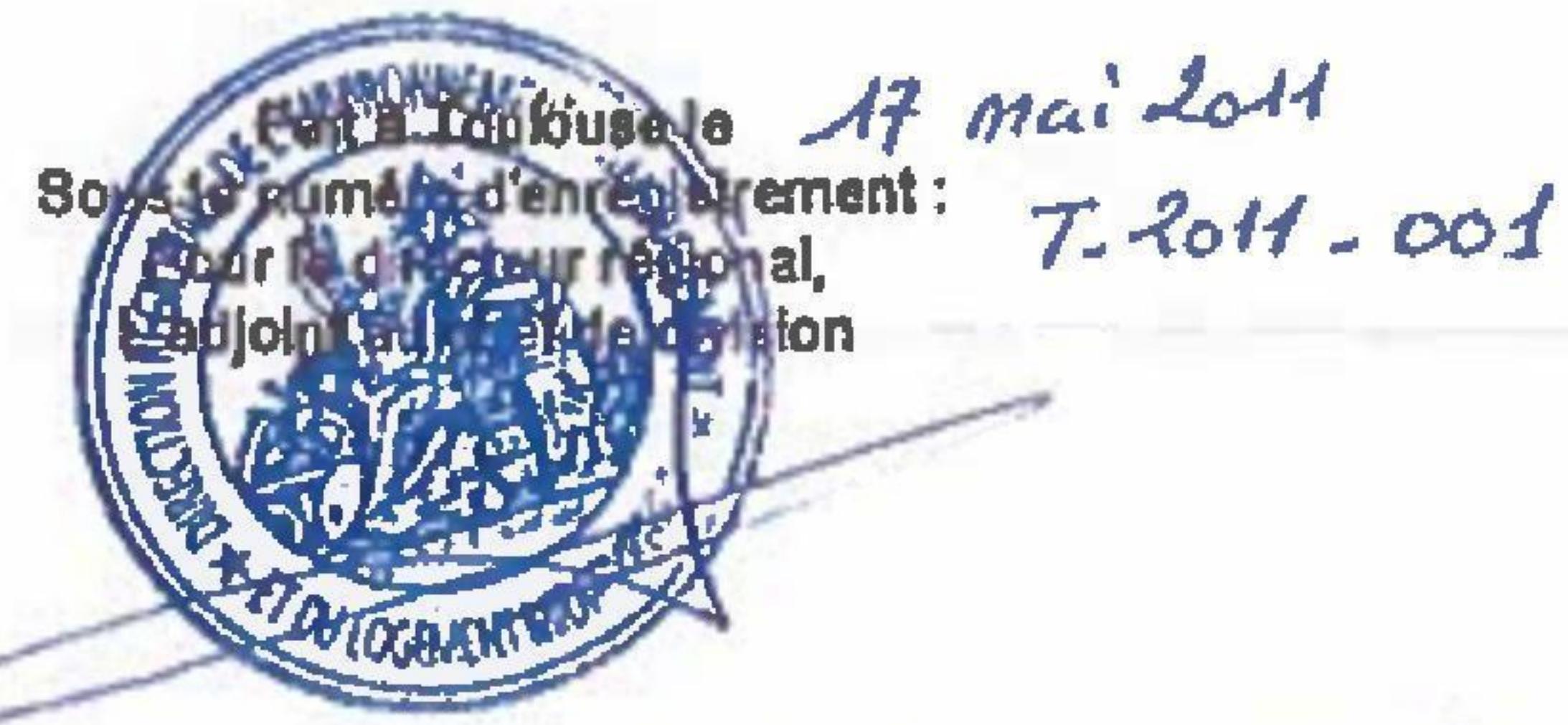
L'acceptation des conditions ci-dessus n'est recevable que si les adaptations techniques particulières suivantes (pneumatiques adaptées, ...) sont satisfaites :

(3) .....NEANT

Fait à Triptis 5/5/11

Signature du constructeur

Fliegl Fahrzeugbau GmbH  
D-07819 Triptis · Oberpolnitzer Str. 6  
Téléfon 0049 (0) 36492-830-0 · Telefax 830-80  
E-Mail: triptis@fliegl.com



Christophe TESTANIERE

ENGAGEMENT PROPRIÉTAIRE

Je soussigné..... titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule visé ci-dessous, certifie que les adaptations techniques particulières visées ci-dessus sont satisfaites et que le véhicule n'a pas subi de transformations notables.

(E) Numéro d'identification du véhicule : WDFLT 33482000640

(B) date de la première immatriculation : .....

(A) Numéro d'immatriculation : .....

Fait à ..... le .....  
Signature du titulaire du certificat d'immatriculation

- (1) Barrer le genre non concerné
- (2) Paragraphe à barrer impérativement si non concerné ou condition non respectée
- (3) Indiquer NEANT si aucune adaptation technique requise
- (4) Barrer la ligne non concernée